

Décision

Générale

colonial

Décision n° 196-225-1915 Mutation.

n° 196-225-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

3 juillet 1915

Numéro JO

n° 225 du 31/07/1915

Date du numéro

31 juillet 1915

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 1er du même mois, ont été licenciés, pour inaptitude physique, les askaris de 2ème classe de la Police Urbaine, Moukret Tafer et Kairé Soubagali. Sont nommés ascaris de 2ème classe de le Police Urbaine, en remplacement numérique des sus nommés, les nommés Abdi Ali (Abe Yonis) et Ali Mohamed (Dankali).